que les personnes qui le font doivent être sévèrement punies. Le Star fait lui-même la condamnation de la vaccination: si l'inoculation est un crime, la vaccination en est un semblable, les deux maladies étant identiques et formant une seule et même maladie, même d'après Jenner. Les preuves sont dans les résultats produits depuis le printemps dernier. Cessez donc de vacciner, si vous ne voulez pas empoisonner les gens.

Pour donner plus de prise à la vaccination, on a eu recours à l'autorité du Clergé, qu'on a grossièrement trompé, par des données inexactes: par exemple, l'assemblée des 150 médecins, dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial; à cette assemblée, il y eut environ 50 à 60 médecins qui se prononcèrent pour la vaccination, et non 150. On dit au Clergé que parmi les vaccinés, la mortalité par la variole n'est que de deux par cent, tandis que parmi les non vaccinés il en meurt de 25 à 50 par cent. Sur quoi s'appuie-t-on pour dire cela? Sur rien assurément, puisqu'on n'a pas de statistique, ni de preuve. Pour moi, je déclare, que lorsque j'ai fait le service des picotés, à l'Hotel-Dieu, de 1867 à 1872, il est mort autant de vaccinés que de non vaccinés; en 1874, j'ai visité plusieurs fois l'hôpital des variolés, et j'ai constaté que les plus mauvais cas de variole confluente étaient chez les Anglais. Voilà pour le premier document signé par M. GRAY, Président du Bureau de Santé, et par le Dr. LABERGE, officier de Santé.

Dans la seconde pièce, qui n'est pas plus véridique que la première, ils disent: "En Angleterre de 1750 à 1800, avant l'adoption générale de la vaccination, 96 personnes mouraient dans chaque millier de décès, ce qui ne peut être vrai, puisqu'il n'y avait pas de statistiques à cette époque et qu'on a commencé à rassembler des statistiques en Angleterre, qu'en 1836, et encore étaient-elles bien incomplètes! D'ailleurs en Angleterre, de 1750 à 1800, l'inoculation du virus variolique avait été adoptée et pratiquée avec l'approbation du Collège des Médecins et Chirurgiens de Londres. Cette pratique avait été introduite en 1722-23 par Lady MONTAGUE, qui avait résidé en Turquie avec son mari, ambassadeur d'Angleterre auprès du Sultan: l'inoculation de la variole était alors en usage dans l'Orient, et la *grande dame anglaise* en loua tant les effets qu'elle parvint à en imposer aux grands de la Cour, qui adoptèrent cette pratique, avec l'approbation du Collège des Médecins et Chirurgiens, comme je l'ai dit plus haut.

Remarquez que cette pratique avait été adoptée en Orient, et surtout en Turquie, dans un but de débauche; on était parvenu à faire croire que ceux qui étaient inoculés en parfaite santé, s'ils n'étaient pas préservés de la picote en gardaient des traces moins apparentes que quand la maladie survenait spontanément, et on se servait de ce moyen pour préserver en partie au moins, la beauté des femmes destinées au sérail.

Je ne veux pas dire que l'on ait eu le même but en Angleterre, mais il n'en est pas moins vrai que c'est là l'origine de la vaccination, qui est passé d'Angleterre dans les différents pays de l'Europe, et de là en Amérique.

La vaccination et l'inoculation ont existé en même temps, de 1800 à 1840. En 1840, l'inoculation variolique fut abolie par une loi du Royaume-Uni de la Grande Bretagne. De 1800 à 1840 les épidémies de variole furent désastreuses; elles étaient le fruit de ces pratiques irréfléchies, tout comme aujourd'hui, la variole est le résultat de la vaccination.

Voici encore un fait qui prouve la véracité du Bureau de Santé: en 1874, les journaux publiaient qu'il n'y avait pas de picote à Québec, et cependant, dans les églises, on recommandait du haut de la chaire de s'abstenir de faire des visites, au jour de l'an, de crainte de transporter la picote. Pourquoi ces précautions pour une maladie qui n'existe pas?

Messieurs les Vaccinateurs du Bureau de Santé croient-ils nous faire accepter leurs citations sans examen? Certainement non, nous sommes prêts à discuter le pour et le contre de la question.

Je défie le Président du Bureau de Santé provincial, M. le Dr. HINGSTON, de prouver les avancées contenues dans les deux documents qui ont été fournis à Mgr. l'Evêque de Montréal. On a surpris la bonne foi de notre Evêque, espérant nous faire ainsi accepter la vaccination sans réclamations. Eh bien, nous réclamons contre les faussetés que le Bureau de Santé débite depuis trop longtemps. A nous, Canadiens, de nous unir pour résister aux injustices, et prenons les mesures nécessaires pour remplacer lors des élections municipales, les Conseillers qui ont voté pour la vaccination obligatoire.

J. EMERY CODERRE.

(*A continuer*).